



**MOLEN
BEEK1080**

REEMPLIR VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT?

Prenez rendez-vous dans votre commune
pour faire remplir votre déclaration

Tél. 02 412 36 81

E.R. Le Collège des Bourgmestre et Échevins – rue du Comte de Flandre 20 – 1080 Bruxelles / Ne pas jeter sur la voie publique - 2024



**Merci de
contacter
le Service de
l'Action sociale**
du lundi au vendredi
de 9h à 12h
et de 13h à 15h

N'OUBLIEZ PAS :

POUR VOTRE DÉCLARATION

VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

POUR LA DÉCLARATION D'UNE AUTRE PERSONNE

+ UNE PHOTOCOPIE DE SA CARTE D'IDENTITÉ

+ UNE PROCURATION



À l'initiative du SPF Finances, avec le soutien
du Collège des Bourgmestre et Échevins de Molenbeek-Saint-Jean